



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



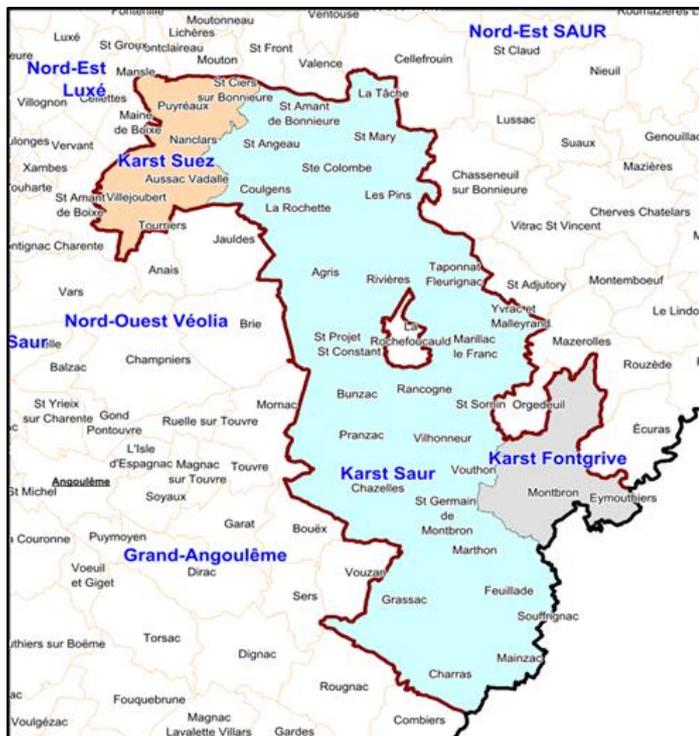
**Syndicat Intercommunal d'Alimentation  
en Eau Potable  
Karst Charente**

**Rapport qualité des eaux 2020**

## SOMMAIRE:

- Présentation du Syndicat d'eau du Karst Charente
- Indice d'avancement de la protection des ressources
- Organisation de la distribution de l'eau
- Bilan du contrôle sanitaire
- Conclusion sur le contrôle sanitaire
- Conclusion générale avec les chantiers à prévoir

# Présentation du SI KARST CHARENTE



**36 communes, 28209 habitants**

**4 unités de gestion et  
d'exploitation (UGE) : Karst AGUR,  
Karst SAUR, Karst SUEZ et Karst  
Fontgrive**

**8 captages**

**10 unités de distribution (UDI)**

# Indice d'avancement de la protection des ressources

La valeur de l'indice est fixée comme suit :

0 % Aucune action

20 % Études environnementale et hydrogéologique en cours

40 % Avis de l'hydrogéologue rendu

50 % Dossier recevable déposé en préfecture

60 % Arrêté préfectoral

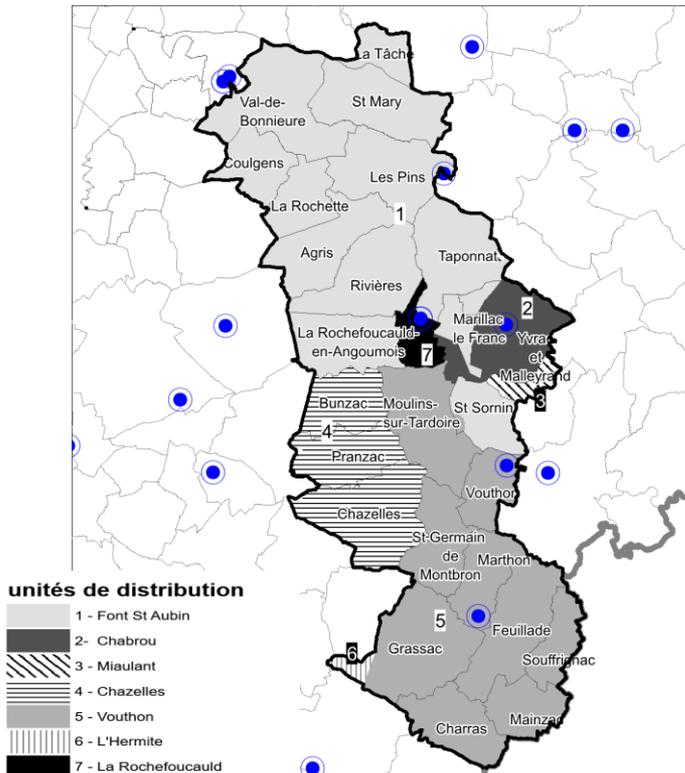
80 % Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés)

100 % Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté.

Nom du (des) captages	Date arrêté de DUP	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	Exploitant
Source de la Font Saint Aubin	10/12/2009	80%	AGUR
Source de Chabrou	02/02/2016	60%	SAUR
<i>Captage de Vouthon arrêt en 2020</i>	<i>21/06/1984</i>	<i>60%</i>	<i>SAUR</i>
Forage du Petit Breuil	28/04/2017	60%	SAUR
Puits de Villars	07/02/1985	80%	SUEZ
Forage des Arteaux	07/02/1985	80%	SUEZ
Forage Les Seigeldars	26/06/2017	60%	SUEZ
Source de Fontgrive	22/01/2019	60%	REGIE KARST
Forage Les Courres n°2	28/07/2003	60%	SAUR

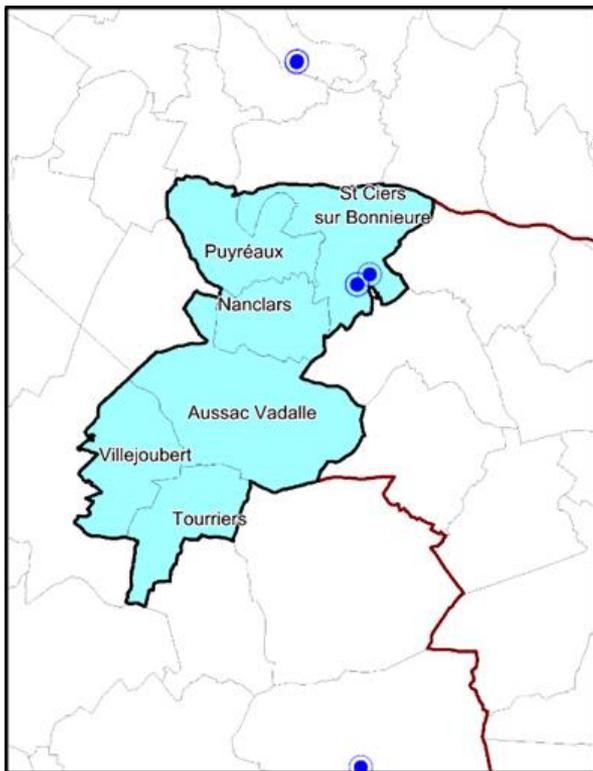
# Organisation de la distribution de l'eau

## UGE KARST SAUR



Unité de distribution	Population desservie	Nom du (des) captages alimentant l'UDI
FONT SAINT AUBIN	10364	Source de la Font Saint Aubin (Chasseneuil-sur-Bonnieure)
CHABROU	659	Source de Chabrou (Marillac-le-Franc)
MIAULANT	70	Prise d'eau dans la Tardoire (Roussines) -> achat d'eau
CHAZELLES	2969	Sources de la Touvre (Touvre) -> achat d'eau
PETIT BREUIL (VOUTHON)	3535	Captage de Vouthon puis Forage du Petit Breuil (mise en service en juin 2019)
L'HERMITE	20	Sources de la Touvre et Forage Moulin de Baillarge (Bouex) -> achat d'eau
LA ROCHEFOUCAULD	2949	Forage Les Courres n°2

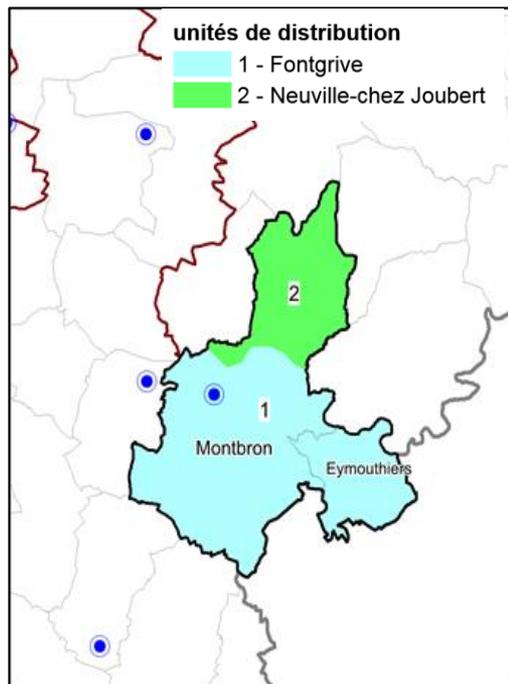
# Organisation de la distribution de l'eau



## UGE KARST SUEZ

Unité de distribution	Population desservie	Nom du (des) captages alimentant l'UDI
PUYREAUX	2671	Puits de Villars et forage des Arteaux (Saint-Ciers-sur-Bonnieure) et le forage de Seigelard (mise en service en décembre 2017)

# Organisation de la distribution de l'eau



## UGE KARST FONTGRIVE

Unité de distribution	Population desservie	Nom du (des) captages alimentant l'UDI
FONTGRIVE	2280	Source de Fontgrive (Montbron)
NEUVILLE-CHEZ JOUBERT	245	Prise d'eau dans la Tardoire (Roussines) -> achat d'eau SIAEP Nord Est Charente

# Bilan du contrôle sanitaire

## UGE KARST SAUR

☐ Synthèse des résultats de quelques paramètres du contrôle sanitaire

UDI	Bactériologie			Physico-chimique												
	Limite de qualité= 0 n/100 ml			Limite = 50 mg/l			Limite = 0,1 µg/l						Limite = 0,5 µg/l			Dureté en °f
	Nbre de valeur	Eschérichia coli	Entérocoques	Nitrates en mg/l			ESA Métolachlore en µg/			Atrazine déséthyl déisopropyl en µg/l			Pesticides totaux en µg/l			
					Nbre de valeur	Moyen	Max	Nbre de valeur	Moyen	Max	Nbre de valeur	Moyen	Max	Nbre de valeur	Moyen	Max
FONT ST AUBIN	24	0	0	24	26	32,2	12	0,12	0,31	2	0	0	12	0,15	0,44	20,8
CHABROU	8	0	0	5	7,5	9,3	2	0,05	0,08	2	0	0	2	0,05	0,08	7,6
MIAULANT	9	0	0	9	7,4	9,1	2	0,12	0,12	2	0	0	2	0,15	0,18	7,3
PETIT BREUIL	18	0	0	18	22,7	29	4	0,01	0,02	4	0,07	0,08	4	0,13	0,15	28,2
L'HERMITE	28	0	0	28	17,6	20,3	12	0,05	0,09	5	0,04	0,06	12	0,08	0,16	21,3
CHAZELLES	34	0	0	33	17,9	20,5	12	0,05	0,09	5	0,04	0,06	12	0,08	0,16	21,3
LA ROCHEFOUCAULD	15	0	0	15	0	0	2	0	0	2	0	0	2	0	0	23,5

# Bilan du contrôle sanitaire

## UGE KARST SUEZ

☐ Synthèse des résultats de quelques paramètres du contrôle sanitaire

UDI	Bactériologie			Physico-chimique													
	Limite de qualité= 0 n/100 ml			Limite = 50 mg/l			Limite = 0,1 µg/l						Limite = 0,5 µg/l				Dureté en °f
	Eschérichia coli	Entérocoques	Nitrates en mg/l	ESA Métolachlore en µg/			Atrazine déséthyl déisopropyl en µg/l			Pesticides totaux en µg/l							
				Nbre de valeur	Moyen	Max	Nbre de valeur	Moyen	Max	Nbre de valeur	Moyen	Max	Nbre de valeur	Moyen	Max		
PUYREAUX	11	0	0	11	26,1	32,2	4	0,05	0,06	4	0	0	4	0,05	0,06	25,2	

# Bilan du contrôle sanitaire

## UGE KARST FONTGRIVE

☐ Synthèse des résultats de quelques paramètres du contrôle sanitaire

UDI	Bactériologie			Physico-chimique												
	Limite de qualité= 0 n/100 ml			Limite = 50 mg/l			Limite = 0,1 µg/l						Limite = 0,5 µg/l			
	Nbre de valeur	Eschérichia coli	Entérocoques	Nitrates		ESA Métolachlore					Pesticides totaux			Dureté		
				Nbre de valeur	Moyen	Max	Nbre de valeur	Moyen	Max	Nbre de valeur	Moyen	Max	Moyen			
FONTGRIVE	16	0	0	14	27,3	33,2	4	0	0				4	0	0	29,9
NEUVILLE JOUBERT	9	0	0	9	7,7	9,3	2	0,12	0,12				2	0,15	0,18	7,3

**L'UGE KARST AGUR n'est pas cartographiée : elle ne concerne que la production : source et traitement Font Saint Aubin. Pas de distribution → pas d'UDI**

# Bilan du contrôle sanitaire

## Chlorure de vinyle

Unité de distribution	Nombre de prlv	Nombre de plv non conformes	Communes et lieux dits des NC	Valeur maximale en µg/l	observation
Chabrou	25	5	Yvrac Malleyrand- Beauséjour	2,1	
		1	Yvrac Malleyrand- les Salles	4,4	purge automatique
Chazelles	1	0			
Font Saint Aubin	6	0			
Rochefoucauld	1	0			
Petit Breuil	11	2	Grassac- la Foret	2,3	purge automatique
Puyréaux			1	Aussac- Vadalle- Chalet de la Boixe	0,58
Fontgrive	2	0			
Neuville Chez Joubert	2	0			
<b>Total</b>	<b>53</b>	<b>9</b>			

**Limite de qualité:  $\leq 0,5 \mu\text{g/l}$**

Rappel: chaque valeur mesurée ne représente que la qualité de l'eau au point de prélèvement et pas celle de toute l'unité de distribution

# Conclusion sur le contrôle sanitaire

## INDICATEURS DE CONFORMITE 2020

Unité de distribution	Par rapport aux limites de qualité		Par rapport aux références de qualité	
	Indicateur de conformité bactériologique	Indicateur de conformité physico-chimique	Indicateur de conformité bactériologique	Indicateur de conformité physico-chimique
FONTGRIVE	100%	100%	100%	100%
NEUVILLE JOUBERT	100%	87,5% (ESA Métolachlore)	100%	81,3% (COT/Conductivité)
PUYREAUX	100%	100%	100%	100%
FONT SAINT AUBIN	100%	83,9% (ESA Métolachlore)	100%	100%
CHABROU	100%	100%	100%	88,9% (Conductivité)
MIAULANT	100%	87,5% (ESA Métolachlore)	100%	81,3% (COT/Conductivité)
PETIT BREUIL	100%	100%	100%	100%
L'HERMITE	100%	100%	100%	100%
CHAZELLES	100%	100%	100%	100%
LA ROCHEFOUCAULD	100%	100%	100%	100%

# Conclusion générale

## Protection des captages d'eau :

- 3 captages sur 8 sont à 80% d'avancement dans la mise en place de la protection
- 5 captages sont à 60% dont la source de Fontgrive → poursuivre la démarche en réalisant les travaux.
- Statuer par délibération sur le devenir de la source de Chabrou, du captage de Vouthon, du puits de Villars.

## Chlorure de vinyle ( CVM) :

Dans le cadre du contrôle sanitaire, plusieurs points non conformes en 2020 > 0,5 µg/l  
Campagne de CVM faite par la PRPDE en 2020: sur les 10 prélèvements → 100 % conforme .  
Poursuivre la détection des conduites à risque CVM par l'échantillonnage (programmes pluriannuels) pour cibler précisément les conduites à renouveler.

Prendre en compte le nouveau guide régional CVM de 2021.

 en avril 2020, nouvelle instruction CVM → modalités différentes de repérage , de surveillance et de gestion

# Conclusion générale

## Les différents chantiers :

- ➔ Les travaux d'interconnexion à partir du forage de Seigelards pour secourir les sources de la Font St Aubin et la Mouvière et également le projet de station de traitement ;
- ➔ Lancer le projet de réhabilitation de l'usine de la Font St Aubin par rapport aux molécules de pesticides présents ➔ dérogation pesticides en 10/2021
- ➔ PGSSE: délibération prise en 2018 / secteur choisi: UDI Petit Breuil
  - ↳ décembre 2020, la directive européenne a été adoptée, ceci implique l'obligation de mettre en place un PGSSE.